

MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chers citoyennes, chers citoyens,

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenu le 4 juin 2018, le maire Yves Boissonneault, a conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2017.

Ce rapport se lit comme suit :

Explications de l'excédent

Revenus de fonctionnement et investissements de l'exercice	2 150 281\$
Charges de fonctionnement de l'exercice	2 094 954\$
Excédent de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	55 327\$

Amortissement	318 112\$
Remboursement de la dette à long terme	-75 227\$
Affectations	-52 489\$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	245 723\$

Excédent de fonctionnement accumulé non affecté (Servira à diverses réserves pour travaux à venir dans les prochaines années)	1 025 436\$
---	-------------

Excédent de fonctionnement accumulé affecté	176 881\$
--	-----------

Fonds de roulement non utilisé	53 210\$
Dette à long terme	377 700\$

Immobilisations

Principalement, nous avons réalisés les projets suivants :

- Travaux de réfection du pavage (1,65 km) sur le rang 11
- Travaux de remplacement d'un ponceau sur le rang 11
- Travaux de scellements de fissures sur le chemin Gosford nord et sur le rang 11
- Installation d'un réservoir d'eau pour le service incendie dans le secteur du Lac Joseph
- Acquisition d'un camion neuf et les équipements

Excédent accumulé (avoir des contribuables)

Nos investissements en immobilisations font en sorte d'augmenter la valeur nette de la municipalité de 539 734\$, passant de 8 176 797\$ à 8 716 531\$.

Vérification par Groupe RDL Thefford / Plessisville Inc, notre auditeur indépendant.

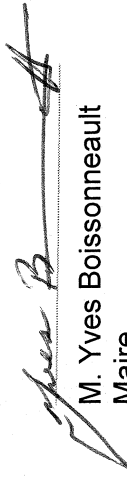
Extrait du rapport de l'auditeur indépendant (disponible pour consultation au bureau municipal)
Opinion :

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité d'Inverness au 31 décembre 2017 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

Le conseil municipal est toujours soucieux de maintenir la qualité de services municipaux et des infrastructures tout en minimisant l'impact sur les comptes de taxes des citoyens. Nous souhaitons souligner le travail rigoureux des employés municipaux qui gèrent avec efficacité les projets et le quotidien afin que les budgets approuvés soient respectés.

Merci de votre confiance


M. Yves Boissonneault
Maire